



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120410-20450-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.431**

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : EXPOSITION DE COSTUMES ET DECORS SUR LE THEME DES FLEURS ET  
JARDINS A L'OPERA. CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jacques AGOPIAN à M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



08.14

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 10/04/12

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Michèle JONES

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Mme Patricia LARNAUDIE

**Politique Publique** : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : EXPOSITION DE COSTUMES ET DECORS SUR LE THEME DES FLEURS ET JARDINS A L'OPERA. CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conserve des collections de décors, costumes, archives, maquettes, liées à l'histoire du Festival d'Art Lyrique depuis sa création. Selon leur nature et les besoins liés à leur conservation, elles sont aujourd'hui dispersées dans différents lieux, non accessibles au public.

En partenariat avec le CNCS (*Centre National du Costume de Scène*) de Moulins et reprenant une partie de l'exposition "Au fil des fleurs, scènes de jardins" de Moulins (2008), cette exposition a pour objet d'illustrer le thème des fleurs et des jardins à l'opéra à travers la présentation de décors, costumes, maquettes, films, etc...provenant à la fois des collections du CNCS et des collections patrimoniales du Festival d'Art Lyrique et du théâtre du Jeu de Paume conservées par la Ville d'Aix-en-Provence. Elle présente aussi les différentes étapes de l'élaboration et les techniques de décoration du costume de scène.

Cette exposition se déroulera du 15 juin au 24 septembre 2012 à la Cité du Livre et donnera lieu à une programmation de conférences, de projections de films et de visites pour les scolaires et les centres aérés.

Destinée à tous les publics, elle permettra de faire découvrir l'étendue de l'inspiration des créateurs de costumes et de décors, les multiples facettes du métier de costumier de théâtre et les subtilités des techniques d'ornementation utilisées pour l'illustrer.

Son thème s'accorde également à la programmation estivale 2012 de " La Finta giardiniera " de Mozart du Festival d'Art Lyrique et sa durée intègre les Journées du Patrimoine.

Ainsi, cette exposition offre à la fois l'opportunité de montrer au public la diversité des collections aixoises, encore peu accessibles, et de préfigurer les animations d'un futur lieu dédié à l'opéra qui s'intégrera au sein des autres services municipaux, dans le réseau des partenaires culturels d'Aix, de sa région et du territoire national.

En application du nouveau code des marchés publics, les unités fonctionnelles permettent l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics, de manière distincte des autres besoins de l'ensemble de la collectivité.

Conformément à la délibération n°2004.0292 du Conseil Municipal du 29 mars 2004 modifiée, la création d'une unité fonctionnelle accompagnée de sa fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que leurs montants respectifs et la procédure retenue, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

Le coût total de l'exposition s'élève donc à 62 500 € HT.

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif** et pourront être réactualisés si nécessaire.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** cette unité fonctionnelle et la fiche opérationnelle qui la compose, afin de permettre l'organisation de cette exposition ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions auprès des partenaires financiers ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à en faire recette ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents et conventions nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

**2012.431 - EXPOSITION DE COSTUMES ET DECORS SUR LE THEME DES FLEURS ET JARDINS A L'OPERA. CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 46</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 55</b>
<b>Pour</b>	<b>: 55</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

**Exposition « Fleurs et jardins » 15 juin-23 septembre 2012. Cité du Livre.**

<b>Désignation de la dépense</b>	<b>Montant € HT Fournitures et services</b>	<b>Observations</b>
Impression sur bâches	1 000	A 9066
Petit équipement divers (dont revêtements de sols)	3 000	Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme petit lot passé selon la procédure inférieure à 20 000 euros
Réalisation de structures pour modules (tulle et cadres....)	7.000	procédure adaptée comprise entre 20 000 et 90 000 €
Fabrication de podiums modulables	4.000	A 10088
Achat bois	300	A 12010
Quincaillerie	500	A 12008
Peinture	300	A 12009
Lecteurs DVD	150	Art. 27 du CMP
Chaîne sono	150	Art 27 du CMP
Achat de 8 pupitres	8 00	Art 27 du CMP.
Achat de mannequins	8.000	procédure adaptée comprise entre 20 000 et 90 000 €
Impression de 3000 catalogues, de dépliants, de cartons d'invitations et d'affiches 120 X 176	3 000	A 9064
Impression d'affiches 120 x176	400	A 9065
Impression de kakemonos	750	A 9066
Location matériel d'éclairage muséographique	13.000	MAPA compris entre 20 000 et 90 000 €
Transport de costumes et décors	3 000	Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme petit lot passé selon la procédure inférieure à 20 000 euros
Déplacement du personnel du CNC.	1 150	Non soumis à concurrence
Droits et assurances (provision)	3 000	Non soumis à la mise en concurrence
Conception scénographique	6.500	Art.27 du CMP
Conception lumière – Etude, conception éclairage et réglage sur site	6.500	Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme petit lot passé selon la procédure inférieure à 20 000 euros
<b>Montant global de l'unité fonctionnelle</b>	<b>62 500HT</b>	
<b>Procédure : procédure adaptée comprise entre 20 000 et 90 000 €</b>		